

Pages Missing

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLÉSIASTIQUE ET HISTORIQUE

COMPRENANT SEIZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnement : Canada, \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs

SOMMAIRE:—Le Jubilé de la Confédération—Le troisième centenaire de l'établissement de la Foi au Canada—La participation aux séances de spiritisme—Impressions d'un jeune missionnaire Oblat—Le collège de Saint-Boniface et l'Université—La vie des clercs dans les siècles passés—Le R. P. Albert Lacombe, O.M.I.—Credo in unum Deum—Ding! Dang! Dong!

VOL. XVI

15 JUILLET 1917

No 14

LE JUBILE DE LA CONFEDERATION

CIRCULAIRE AU CLERGÉ.

Archevêché de Saint-Boniface, le 29 juin 1917.

Chers Messieurs,

A l'occasion du cinquantième anniversaire de la Confédération, l'autorité civile, représentée par Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, nous demande des prières spéciales pour attirer sur ce pays les bénédictions de Dieu.

Vous chanterez le *Te Deum* à la fin de la messe paroissiale, le 1er juillet prochain ou le dimanche suivant, pour remercier Dieu des grâces reçues et avant le *Tantum Ergo* du salut de l'après-midi, vous chanterez le psaume *Miserere* pour demander pardon des fautes commises par les individus comme par les gouvernants, fautes qui sont de nature à retarder pour ce pays l'ère de prospérité et de paix que nous lui souhaitons. Que ceux qui gouvernent comprennent bien tôt que la paix n'est possible que dans la justice: *Justitia et pax osculatae sunt* (Ps. LXXXIV, 2), et que c'est en vain qu'on espère avoir la paix, quand la justice distributive n'est pas concédée à tous également par ceux qui détiennent l'autorité publique.

Veuillez me croire, chers messieurs,

Votre tout respectueusement dévoué en N.-S.

† ARTHUR,
Arch. de Saint-Boniface.

SERMON À LA CATHÉDRALE.

Le dimanche, 1er juillet, S. G. Mgr l'Archevêque fit la visite pastorale de la paroisse de Saint-Boniface et, dans son sermon à la cathédrale, développa les pensées de sa circulaire. Voici un résumé de ce sermon.

“Allez, enseignez toutes les nations, leur apprenant à garder tout ce que je vous ai commandé: et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde.” (Math., xxviii, 19-20). — Ce texte, par lequel Notre-Seigneur a confié aux apôtres et à leurs successeurs une mission divine, est particulièrement approprié à la visite pastorale et à ce jour où l'Eglise célèbre la solennité des saints apôtres Pierre et Paul et la fête du Précieux Sang. Rappelant la vocation de ces deux grands apôtres, qui prêchèrent l'évangile du Christ, Monseigneur dit que sa mission comme la leur est de prêcher la vérité intégrale, telle qu'on la trouve dans l'évangile. Pas un iota n'en peut être changé. La vérité ne peut pas faire de pacte avec l'erreur. Il est impossible d'en venir à une entente avec ceux qui se reposent sur leur interprétation personnelle de l'évangile, qui en retranchent ce qui ne cadre pas avec leurs vues ou y ajoutent ce qui leur semble nécessaire pour établir leurs thèses. L'Eglise catholique a reçu l'évangile des apôtres et elle a la mission d'en expliquer le texte. Elle redit, à travers les siècles, à ceux qui veulent arrêter la parole divine sur ses lèvres, ce que les apôtres répondaient à ceux qui voulaient les empêcher de prêcher: “Vous pouvez nous mettre en prison, vous pouvez nous charger de chaînes, vous pouvez nous faire mourir; mais nous ne pouvons pas ne pas prêcher Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié.”

Faisant allusion à la proclamation de Sir James Aikins demandant aux différentes dénominations religieuses de la province de prier Dieu pour la prospérité du Canada, à l'occasion du jubilé de la Confédération, il dit qu'il n'est que trop heureux de louer ce bon exemple donné par le représentant du roi. Son Honneur a parfaitement raison d'affirmer que le pays ne peut arriver à aucun résultat vraiment solide s'il ne met Dieu de son côté. Les nations, qui abandonnent Dieu et la justice, sont, en effet, vouées à recueillir des fruits amers et finalement à tomber en ruine.

Quant à la célébration du cinquantième anniversaire de la Confédération, elle ne peut, dans les circonstances présentes, alors que le contrat n'a pas été observé par l'une des parties contractantes, susciter beaucoup d'enthousiasme chez l'autre. Ce que la partie lésée peut faire de mieux, c'est de commémorer l'anniversaire dans la prière, en demandant à Dieu de faire prévaloir la vérité et la justice dans les conseils des gouvernants du pays.

Les Pères de la Confédération, dans leurs vues élevées de véritables hommes d'Etat, ont voulu faire un pacte qui assurât aux minorités catholiques et protestantes le plein droit aux écoles séparées, pour ne pas parler ici des autres droits garantis aux deux grandes races qui vivent sur le sol canadien. Seule la province catholique et française de Québec, à son très grand honneur, a été fidèle à observer ce pacte. Nul doute que Dieu lui tiendra compte de cet acte de justice, de même qu'il récompensera les efforts et les souffrances de ceux qui ont lutté et luttent encore dans les autres provinces pour faire revivre l'esprit des Pères de la Confédération et revendiquer les droits foulés aux pieds par leurs successeurs du dernier quart de siècle.

On se plaint des complications qui surgissent dans notre pays et de l'état de malaise général qui l'agite. Peut-on s'en étonner et peut-il en être autrement quand gouvernants et gouvernés marchent dans les voies de l'injustice, manquent à la foi jurée et violent les lois divines. Les individus sont immortels et ils seront punis ou récompensés dans la vie future, mais les nations et les pays, comme les provinces, ne participent pas à cette immortalité: voilà pourquoi leurs fautes doivent être punies dès ici-bas. On a semé le vent, on récolte la tempête. On a voulu se passer de Dieu, mais, selon l'expression du Psalmiste, Dieu se moque de ces sottes prétentions. Seule l'observation des commandements de Dieu, dans l'ordre social comme dans la vie privée, peut assurer le vrai bonheur et la vraie prospérité.

LE TROISIEME CENTENAIRE

DE L'ETABLISSEMENT DE LA FOI

AU CANADA

L'on a pas oublié les mémorables fêtes célébrées à Québec au mois d'octobre dernier pour commémorer le troisième centenaire de l'établissement de la Foi au Canada. Le volume-souvenir de ces fêtes, au cours desquelles un splendide monument a été érigé dans la bonne ville de Champlain et des premiers Récollets, vient de paraître. Il a été édité par le R. P. Odoric M. Jouve, O. F. M., l'un des membres du comité. Il contient près de 500 pages et 34 gravures hors texte. Prix: \$1.50 l'unité; \$1.00 pris à la douzaine. S'adresser à l'éditeur, 83, rue de l'Alverne, ou à M. J.-T. Lachance, 88, rue Sherbrooke, Québec. Inutile de dire que ce volume a sa place marquée dans toutes les bibliothèques canadiennes.

LA PARTICIPATION AUX SEANCES DE SPIRITISME

Les *Acta Apostolica Sedis* du 1er juin ont publié une réponse du Saint-Office concernant la participation aux séances de spiritisme. En voici le texte :

“ *Du spiritisme.* Mardi, 24 avril 1917. En assemblée plénière, tenue par les Eminentissimes et Révérendissimes Cardinaux inquisiteurs généraux dans les matières de la foi et des mœurs, cette question a été proposée: “ Est-il permis, en recourant ou non à un médium, en se servant ou non de l’hypnotisme, d’assister à des entretiens ou à des manifestations quelconques de spiritisme, offrisse-elles l’apparence de l’honnêteté ou de la piété, soit en interrogeant des âmes ou des esprits, soit en écoutant les réponses, soit en restant seulement spectateur, même en protestant tacitement ou expressément qu’on ne veut avoir aucun rapport avec les esprit mauvais. ” Les Eminentissimes et Révérendissimes Pères ont décidé qu’il fallait répondre: “ Non, sur tous les points. ” (*Negative in omnibus.*)

“ Et le jeudi, 26 du même mois, S. S. Benoît XV a approuvé la solution des Eminentissimes Pères, sur le rapport qui lui en a été fait.

“ Donnée à Rome, au Saint-Office, 27 avril 1917.

ALOISIUS CASTELLANO, *S. R. et U. I. Notarius.*

IMPRESSIONS D'UN JEUNE MISSIONNAIRE OBLAT

L'été dernier le R. P. J.-B. Ducharme, O. M. I., s'est rendu au Portage-la-Loche, dans le nord de la Saskatchewan. Dans le cours de l'hiver, il a rédigé, sous forme de journal de voyage, ses impressions et ses observations depuis Ottawa jusqu'à son lointain poste. Le Droit a récemment publié ces intéressantes lettres adressées aux Pères et Frères du scolasticat d'Ottawa. Nous en détachons ce qui a trait à Saint-Boniface.

Je descendis à Winnipeg, samedi matin, vers 11 heures et 20 minutes. Je gagnai notre Juniorat de Saint-Boniface et il était presque midi quand je montai au saint autel, pour dire ma cinquième messe. Partout j'ai été reçu à bras ouverts. J'étais vraiment de la famille. Tous se sont empressés à me faire connaître nos œuvres de Saint-Boniface et de Winnipeg. J'ai vu le R. P. Dandurand, O. M. I., la merveille de l'Ouest et de la Congrégation, le doyen des prêtres de l'univers. Il demeure maintenant au Juniorat. Je l'ai vu et entendu, le cher vieillard. C'est étonnant de l'entendre citer les principales dates de notre histoire, avec l'aisance d'un professeur très au fait de sa matière. Son grand regret est d'avoir perdu ses chères orphelines

de l'Hospice Taché, l'institution dont il fut longtemps le chapelain. Il célèbre encore la sainte Messe chaque matin. Il exerce aussi le saint ministère auprès des Junioristes.

Dimanche, dans l'après-midi, j'ai visité la ville de Winnipeg. Je suis entré dans toutes les églises. Il est merveilleux de voir tout ce que le zèle et le dévouement de nos Pères ont accompli dans cette ville. Enfin j'ai vu le fameux parc *Tuxedo*. Cet endroit sera, certes, en peu d'années, le centre d'attraction des désœuvrés de toute la région.

Le soir, j'étais à Saint-Charles, l'hôte du R. P. Joseph Thérien, O. M. I. Je me suis souvenu que l'on m'avait souvent parlé de cette vénérable maison de Saint-Charles, où Mgr Langevin aimait à se reposer. Le calme de cette demeure et les précieux souvenirs qui s'y rattachent suffisent à nous la faire aimer.

J'ai nommé Mgr Langevin ! Sa grande ombre flotte partout dans sa ville épiscopale si pleine de ses œuvres et de son souvenir. J'eus l'occasion d'aller saluer Mgr Béliveau, son digne successeur. Je ne saurais dire quel sentiment d'immense tristesse pesa sur mon cœur quand j'entrai dans le grand salon de l'archevêché. Sa figure est ressemblée dans les limites d'un grand cadre doré, mais son esprit est partout dans l'air; il me semblait entendre encore les fières réponses, qu'il fit dans ce même endroit aux politiciens mal avisés qui osèrent parler devant lui, certain jour, de compromis. . . . Il est bien là, jusque dans l'aménagement du salon qui est digne et non luxueux. Avant de partir je descendis dans la crypte de la cathédrale; c'est un vrai sanctuaire d'Oblats. Je récitai un *De profundis* sur la tombe du grand archevêque qui dort près de Mgr Taché, un autre grand Oblat, et je me suis senti soulagé de ma peine. Daignent tous ces frères de là-haut fournir à mon âme un peu de leur courage d'acier, trempé au feu de la charité divine, afin que je sois toujours digne de mon titre de gloire: celui d'Oblat de Marie Immaculée !

LE COLLEGE DE SAINT-BONIFACE ET L'UNIVERSITE

Parmi les Annuaire de collèges qui nous ont été envoyés — en-voi pour lequel nous offrons nos remerciements à qui de droit — deux nous touchent de fort près: ceux du collège et du petit séminaire de Saint-Boniface. De la notice sur l'œuvre du collège, nous détachons le passage suivant qui résume en termes clairs et autorisés la position actuelle de l'institution dans l'Université manitobaine.

L'Université de Manitoba est le seul corps enseignant légalement autorisé à conférer des degrés dans la Pro vince. Le collège de Saint-Boniface fait partie intégrante de l'Université, au même titre

que les collèges de St. John, de Manitoba et de Wesley, sur lesquels son ancienneté lui donne droit de préséance. Il a ses représentants au Conseil de l'Université, au Bureau des Etudes et aux divers comités d'examineurs.

Agrégé à l'Université, le collège a néanmoins le libre choix de ses professeurs, de ses méthodes d'enseignement et la direction absolue de son administration. Il offre l'avantage des degrés universitaires et garantit une éducation religieuse.

Au mois de juin 1914, par décision du Conseil Universitaire, un programme spécial fut accordé aux élèves qui prennent leur degré de Bachelier ès Arts en Philosophie latine. Comme les élèves du collège de Saint-Boniface sont les seuls à suivre ce cours, ils étaient donc seuls en cause.

Cette nouvelle mesure change notre position dans l'Université de Manitoba. Notre collège forme ainsi dans l'Université comme une Faculté à part. Nos élèves reçoivent l'instruction d'après un programme d'études proposé par les autorités du collège et soumis à l'approbation de l'Université qui en constate l'équivalence au sien.

Les questions d'examen pour nos élèves sont préparées, dans chaque matière, par des comités nommés par l'Université et dans lesquels le personnel du collège est toujours efficacement représenté.

Dans ces nouvelles conditions, il n'y a plus de concours direct, comme dans une même classe, entre nos élèves et ceux de l'Université. Ce concours fut rendu impraticable par le fait que l'Université, devenant de plus en plus enseignante, réunissait sous un même professeur soit de grec, soit de latin, les élèves de tous les collèges et de toutes les croyances religieuses.

Nous restons ainsi avec une dépendance satisfaisante dans nos programmes, et avec assez de moyens d'émulation pour stimuler l'ardeur des professeurs et des élèves.

Dans chaque classe du cours de Philosophie latine, des bourses et des médailles sont offertes au concours des élèves de langue française et de langue anglaise.

Les succès obtenus jusqu'ici par le collège de Saint-Boniface dans les concours universitaires et le grand nombre d'hommes distingués sortis de cette maison, prouvent assez combien son organisation est favorable aux fortes études et à une formation solidement chrétienne.

L'Université est actuellement en voie d'évolution. Quelle que soit la forme définitive qu'elle prenne, les autorités du collège sont fermement décidées à maintenir l'affiliation à l'Université aussi longtemps que celle-ci ne mettra pas en péril les intérêts religieux des élèves catholiques. Dans cette question importante, les Pères suivront la direction du premier Pasteur de ce diocèse.

LA VIE DES CLERCS

DANS LES SIÈCLES PASSÉS

Etudes sur la vie commune et les autres institutions de la perfection au sein du clergé depuis Jésus-Christ jusqu'à nos jours.

Sous ce titre et ce sous-titre la *Maison de la Bonne Presse* (Paris, 5, rue Bayard, VIIIe) a publié au cours de l'hiver dernier un volume de près de six cents pages dû à la plume de Dom Paul Benoît, docteur en philosophie et en théologie. Un tel ouvrage ne se résume pas en quelques pages. Nous ne saurions en donner une meilleure idée à nos lecteurs qu'en reproduisant ici la touchante lettre que Dom Gréa a adressée à son fidèle disciple, ou mieux à son principal collaborateur dans l'œuvre de sa vie. Ce livre est un véritable monument théologique, scripturaire, patristique et historique élevé à l'idéal auquel ces deux grandes âmes ont dépensé leur vie et pour lequel elles ont tant souffert.

AVE MARIA

MON VÉNÉRÉ AMI

ET BIEN CHER FILS EN JÉSUS-CHRIST,

Depuis longtemps, je désirais la publication de votre important travail historique sur la discipline du clergé depuis les temps apostoliques, véritable histoire de la discipline de la sainteté!

Par d'immenses recherches, aidé de quelques jeunes disciples heureux de profiter de vos saintes et savantes directions, vous aviez exploré tous les trésors de la tradition, les canons des Conciles, les écrits des saints Pères, les actes des saints, et vous aviez recueilli une incomparable moisson de documents précieux.

A peine arrivé dans le Canada, qui fut le théâtre de votre apostolat, vous avez vu toutes ces richesses détruites par un terrible incendie.

Après cette grande épreuve, soutenu par votre foi et votre inébranlable constance, confiant dans le secours de Dieu, vous avez repris l'œuvre anéantie et composé le beau livre que la Bonne Presse offre au public.

J'avais hautement approuvé cette publication lorsque j'étais votre supérieur religieux, et c'est avec une profonde émotion et en remerciant Dieu qui vous a soutenu jusqu'à la fin que j'en accueille l'apparition.

Vous avez joint à la doctrine exposée par vous l'exemple de l'application, dans cette colonie de Notre-Dame de Lourdes, au Mani-

toba, dont vous avez été le père et le fondateur, et dans les colonies voisines où s'est étendue votre action.

Par votre apostolat infatigable, inspiré de cette doctrine, vous avez travaillé et, par la grâce de Dieu, admirablement réussi à établir les fondements d'une collégiale canonique selon le type des beaux siècles de l'Eglise, dans la plénitude de la prière liturgique, de la pénitence traditionnelle et de la pauvreté apostolique.

Et par cette œuvre, patiemment accomplie avec l'aide de généreux collaborateurs, vous avez étendu le règne de Dieu dans cette région, ainsi que le constate l'organe officiel du diocèse de Saint-Boniface, "produit les plus beaux fruits et créé une atmosphère de piété remarquable dans les paroisses fondées ou considérablement développées par vous."

Dieu sera votre récompense. Et pendant que je le prie de bénir la publication et la diffusion de votre livre écrit pour sa gloire, je me recommande à vos saintes prières et vous adresse l'expression de mon profond et fidèle attachement en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

F. ADRIEN GRÉA,

Chan. Rég., S. M. I., abbé de Saint-Antoine.

Baudin, près Sellières, (Jura), 17 janvier 1915.

* * *

A cette lettre, nous joindrons la *dédicace au Sacré Cœur de Jésus* et une partie de la préface, où la pensée de l'auteur est comme condensée et résumée par lui-même.

"De votre Cœur adorable, ô Jésus, s'est échappé un jour ce grand cri: "Je suis venu apporter le feu sur la terre, et que veux-je, sinon qu'il s'embrase?" (1) Ce feu, c'est l'amour qui vous consume, ô Cœur sacré, et que vous désirez communiquer à tous les cœurs, surtout aux cœurs de ceux qui vous représentent et vous continuent sur la terre.

"Oh! allumez les flammes de votre divine charité dans le clergé, et, pour cela, renouvelez en lui les institutions saintes qui le préservent des préoccupations et des désirs terrestres, et lui donnent l'amour de la vérité et de la justice, la soif de la perfection évangélique, le zèle de la gloire de Dieu. Restaurez dans son sein la vie commune, la pauvreté parfaite, l'obéissance religieuse, le jeûne et l'abstinence, les divines psalmodies du jour et de la nuit, en un mot, la parfaite vie canonique des beaux siècles.

"Je dépose à vos pieds, ô mon Sauveur, et je confie à votre Cœur sacré, ces humbles pages, fruit de quarante années de recher-

(1) Ignem veni mittere in terram, et quid volo nisi ut accendatur? — LUC, XII, 49.

ches et de méditations, écrites en vue de rappeler les institutions de nos pères et de les proposer à l'imitation des clercs de notre époque.

“Bénissez-les, pour qu’elles contribuent, dans une part si faible soit-elle, à la grande restauration qui se prépare, pour que bientôt, par l’opération du Saint-Esprit et la coopération des nombreux instruments qu’il emploie de tous côtés, “les cœurs des pères se convertissent à leur fils,” et que les imparfaits “reviennent à la perfection des saints” (1), c’est à-dire que les clercs de notre époque méritent les complaisances des anciens ministres de l’Eglise, en reprenant les observances de ceux-ci, et, par là, en s’embrasant davantage du feu de votre Cœur adorable, ô divin Chef de la sainte hiérarchie.”

* * *

“ L’élément principal, disons mieux, le facteur de la “restauration de toutes choses dans le Christ,” est le retour du clergé aux observances parfaites. Les évêques, les Papes, les hommes de Dieu le répètent depuis cent ans, “un clergé *honnête* ne suffit plus à l’Eglise, il lui faut des ministres *saints*.” les vertus héroïques n’étaient peut-être pas nécessaires dans les ministres sacrés en des temps où la religion avait l’appui de toutes les influences sociales et, par elles, dominaient aisément les esprits et les cœurs; elles le sont absolument à une époque où les pouvoirs publics sont indifférents, souvent hostiles à la vraie religion, et où celle-ci est de toutes parts en butte à des attaques habiles et acharnées. Qu’est-ce qui produira ces vertus extraordinaires dans les membres du clergé? Ce qui les a produites dans les beaux siècles. Les conditions de la sanctification des prêtres n’ont pas changé: ce qu’elles ont été aux origines de l’Eglise et dans les siècles antérieurs, elles le sont de nos jours.

“La vie commune, la pauvreté religieuse et les autres institutions de l’état de perfection évangélique ont rendu autrefois le clergé capable de vaincre le paganisme et de faire des sociétés chrétiennes; elles le relèveront à la même sainteté et le rendront capable de triompher du naturalisme contemporain et de refaire des nations chrétiennes.

“Depuis cinquante ans, tous les hommes qui ont l’amour de Jésus-Christ et de son Eglise sont préoccupés de la sanctification du clergé. Ces désirs et ces aspirations ont beaucoup augmenté depuis quelque temps. On peut dire qu’en France, par suite des lois persécutrices, ils ont pris une intensité qui révèle un puissant mouvement du Saint-Esprit. Evidemment, la Révolution, en supprimant les bénéfices ecclésiastiques, en refusant récemment l’indemnité concordataire

(1) Ut convertat corda patrum in filios, et incredulos ad prudentiam justorum, parare Domino plebem perfectam. — Luc, I, 17.

re, est, entre les mains de la Providence divine, un instrument qui prépare un ordre nouveau.

“Quel est cet ordre? Quelles restaurations vont sortir de ces destructions? Quelles sont les institutions nouvelles qui élèveront le clergé à cette perfection plus haute, que les plus pieux appellent de leurs vœux ardents?”

“Nous nous proposons, dans des aperçus rapides, de retracer les institutions ecclésiastiques du passé, de décrire les anciennes formes de vie du clergé, les anciennes méthodes de son éducation. Et nous dirons aux clercs de notre temps: “Regardez et faites selon l'exemple qui vous est montré sur la montagne.” (1) Vous êtes “les fils des saints,” imitez vos pères, et la sainteté resplendira en vous comme en eux, et la sainteté vous donnera de vaincre tous les ennemis de l'Eglise, d'arracher les nations à Satan, et de les rendre à Jésus-Christ, Roi immortel des siècles.”

* * *

Nous avons tenu à citer longuement pour donner un aperçu de ce livre de Dom Benoît. *Le quomodo fiet istud* se présente naturellement à l'esprit. Outre qu'il n'y a rien d'impossible à Dieu, le divin Maître ne nous a-t-il pas dit: *Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait?* Cette revue de la vie du clergé à travers les siècles constitue un réconfortant *Sursum* et, à ce titre, tous les prêtres auront grand profit à la lire.

Quant au vœu formulé par l'auteur avec une profonde conviction et de vives instances, il est bon d'en rapprocher les paroles suivantes tirées de *l'Exhortation de Sa Sainteté Pie X au clergé catholique* en 1908:

“Les annales de l'Eglise attestent qu'aux époques où les prêtres vivaient en commun, ce genre d'association fut fécond en heureux résultats. Pourquoi ne pourrait-on pas rétablir à notre époque quelque chose de semblable, en tenant compte de la diversité des pays et des obligations? Ne pourrait-on pas en attendre à bon droit — et l'Eglise s'en réjouirait — les mêmes avantages qu'autrefois?”

(1) Inspice, et fac secundum exemplar quod tibi in monte monstratum est. — Exod. XXV. 40.

— *L'Ami du Foyer* de Saint-Boniface, livraison de juillet, publie d'intéressantes lettres du R. P. Turquetil, O. M. I., et de son compagnon, le R. F. Girard, O. M. I. Ces lettres datées de janvier dernier donnent des détails sur le climat de Chesterfield Inlet et sur la vie des Esquimaux. Elles contiennent de consolants détails sur le mouvement de conversions qui se dessine après quatre longues années d'attente et de travail.

LE R. P. ALBERT LACOMBE, O. M. I. (1)

Le 19 décembre 1860 Mgr Taché arriva, dans la soirée, à la mission du lac Sainte-Anne. Il y était venu une première fois à l'automne de 1854. Il termina l'année en compagnie des missionnaires de cet endroit et y commença celle de 1861. Comme les Métis augmentaient en nombre et que le sol était peu propre à la culture, Mgr Taché songea à trouver un établissement plus favorable. D'autres raisons l'engageaient aussi à fonder un nouvel établissement. Le P. Lacombe, qui avait sillonné dans tous les sens les régions voisines, indiquait plusieurs endroits. Il fallait choisir. Mgr Taché voulut explorer lui-même les lieux. Il partit donc en raquettes, en compagnie du P. Lacombe. Arrivé à un site des plus heureux, depuis longtemps remarqué par le grand missionnaire de cette région, auprès d'une rivière nommée Esturgeon, à quarante milles du lac Sainte-Anne et à neuf de la mission Saint-Joachim, il planta son bâton en disant: *Ici sera la nouvelle mission.* L'autel de l'ancienne cathédrale de Saint-Albert s'élevait à l'endroit même où l'évêque avait planté son bâton. Cet endroit coïncide avec le portique de la nouvelle, dont le socbassement a été construit il y a déjà plusieurs années, mais qui perdra son titre de cathédrale lorsque le transfert du siège épiscopal à Edmonton sera effectivement effectué.

Le 14 janvier 1861, Mgr Taché quitta les missionnaires, les religieuses et les chrétiens du lac Sainte-Anne. Il avait donné le nom de Saint-Albert à la nouvelle mission, en l'honneur du patron du P. Lacombe: d'où est venu, dit-on, le nom que porte aujourd'hui la province entière: *Alberta.*

Le P. Lacombe se mit bientôt à l'œuvre pour établir la nouvelle mission. En 1863 il transféra le personnel du lac Sainte-Anne à Saint-Albert, comme en fait foi l'extrait de lettre suivant de la Sœur Lamy à ses parents:

"Vous êtes peut-être surpris de voir cette lettre datée (9 avril 1863) de la mission de Saint-Albert, dont je vous ai déjà fait mention dans plusieurs de mes lettres. Nous avons quitté le lac Sainte-Anne le 23 mars, à minuit, à la façon des déserteurs. Notre caravane se composait du R. P. Lacombe, supérieur, de trois Sœurs, de six enfants, de cinq hommes et de plusieurs autres personnes qui firent le voyage en même temps que nous. Le trajet fut assez pénible à cause du dégel. . . Nous sommes ici installées dans une petite maison de 30 pieds de longueur avec cinq enfants et les serviteurs de la mission. Nous sommes loin d'avoir nos aises pour accomplir notre œuvre. Notre future maison n'avance pas vite; une partie du bois est

(1) Cf. LES CLOCHES, pp 6, 23, 147 et 167.

encore sur pied, faute de ressources pour le faire couper et faire faire les travaux. La saison s'annonce assez belle. L'hiver a été de moitié moins rigoureux que d'habitude et il y a eu très peu de neige. La chasse aux buffles a été encore très abondante et tout le monde est bien pourvu de viande."

Le 12 mai, la même Sœur écrivait encore ce qui suit: "Une des raisons qui a fait déplacer la mission, c'est qu'ici il y a espoir de vivre plus facilement. La fertilité du sol nous donne l'espérance de pouvoir arriver à nous procurer du pain. Le blé semé l'année dernière a assez bien mûri, bien que la saison ait été très mauvaise. La mission possède maintenant un moulin à farine, qui marche au moyen de chevaux. Ce chef-d'œuvre du pays a été installé par un Américain venu ici l'automne dernier pour y chercher des mines d'or. Si les recherches de cet habile ouvrier n'aboutissent pas, il aura du moins rendu un très grand service à nos missionnaires. Depuis longtemps ces bons Pères désiraient procurer ce bienfait à la mission et à ses habitants, dont le nombre s'élève à trente. Ceux-ci ne sont pas des *milords*; plusieurs ne sèment qu'un minot de patates et un plat d'orge. Il faut voir l'empressement avec lequel ils se rendent au champ, mais c'est dommage que leur ardeur ne se maintienne pas. Quelques coups de pioche suffisent pour les mettre hors d'haleine et les obliger à fumer une longue pipe. Les Rds Pères ne sont pas les derniers à donner l'exemple du travail aux peuples qu'ils évangélisent. Après avoir rempli leur ministère, ils se livrent du matin au soir aux travaux les plus durs, comme le labour de la terre et les autres occupations que nécessite une ferme un peu considérable. Il faut vivre près d'eux pour voir les privations et les misères auxquelles ils sont assujettis. Dans quelques semaines ils entreprendront comme surcroît de travail la construction d'une maison de 50 pieds de long pour les Sœurs. Cette maison sera levée, mais le bon Dieu sait quand elle sera habitable, parce que tout manque, les moyens pécuniaires comme les ouvriers. Les sauvages sont adroits pour tirer de l'arc, mais le travail du bois leur est inconnu."

La bonne Sœur rappelle encore combien leur maison provisoire est petite: "Une maison de trente pieds sert de local aux 3 Sœurs, à 5 enfants, à 1 domestique Canadien, qui a femme et enfants, et à d'autres employés. Les Rds Pères sont encore bien moins à l'aise que nous; une petite chambre de 17 pieds par 10 leur sert de résidence à tous deux. Vous comprenez que le détail de leur mobilier se réduit à bien peu de chose pour qu'ils puissent se remuer dans un si simple réduit. Pour vous en donner une idée qu'il me suffise de vous dire que leurs lits se composent d'une peau de buffle et d'une couverture. Cette chambre est placée dans une bâtisse de 40 pieds par 17 destinée à être convertie en hangar. La chapelle y est aussi installée pro-

visoirement. Le bon Dieu n'est pas plus richement logé que ses serviteurs." Le 12 décembre de la même année, la même Sœur écrivait que la construction du couvent avait été commencée, mais qu'on avait dû discontinuer les travaux, faute de ressources.

On peut juger par ces extraits de lettres que le P. Lacombe eut fort à faire pour établir la mission de Saint-Albert. La reconstruction de la cathédrale et de l'évêché de Saint-Boniface, détruits par un incendie le 14 décembre 1860, avait sans doute absorbé une partie notable des ressources qui auraient pu être affectées à cette mission. Néanmoins, le 4 décembre 1864, Mgr Taché, en revenant de nouveau à Saint-Albert, accompagné du R. P. Vandenberghe, Visiteur Oblat, fut enchanté du travail accompli. Au cours de cette visite le P. Lacombe reçut la mission de courir les prairies pour tâcher d'atteindre les pauvres sauvages Cris et Pieds-Noirs et développer en eux les germes de la foi déjà reçus. Les PP. Tissot et André vinrent l'année suivante continuer la belle œuvre de Saint-Albert.

A suivre.

CREDO IN UNUM DEUM

Je crois à un Dieu vivant qui est au delà de tout et le premier de tout, à un premier moteur au delà de tous les mouvements, à une première cause au delà de toutes les contingences, à une fin suprême au delà de toutes les fins.

Je crois en Dieu avec la philosophie qui, il y a six mille ans, a ouvert son école par cette affirmation indestructible: rien n'existe sans cause. Je crois en Dieu avec la poésie, qui a commencé ses chants par le premier cri de l'admiration de l'homme devant l'ordre et la beauté de l'univers. Je crois en Dieu avec les arts qui, nous traduisant quelque chose de l'idéale beauté, nous font entrer dans la perception et l'extase de l'harmonie totale et de la splendeur éternelle.

Je crois en Dieu avec la sainteté, qui porte ici-bas la plus parfaite image de sa perfection.

Je crois enfin avec la création entière, avec l'histoire universelle, avec les vivants et les morts. Je les vois se lever derrière moi, ces six mille ans de l'humanité historiquement connue. Penseurs, artistes, législateurs, poètes, savants élèvent la voix. Les pierres aussi vont crier; les fleurs et les forêts parlent; les étoiles rayonnent, les mondes chantent! Et j'assiste au concile universel de toutes les créatures proclamant, décorant, si j'ose dire, le dogme suprême: CREDO IN UNUM DEUM!

Le Vieillard.

Mgr BAUNARD.

DING ! DANG ! DONG !

— *La Liberté et Le Patriote de l'Ouest* du 4 juillet contiennent d'intéressants comptes rendus des fêtes de Morinville et de la réception que nos compatriotes d'Edmonton ont faite à S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface à l'hôtel Macdonald.

— M. l'abbé F.-X. Collette, récemment décédé curé de Cap-Pelé, N.-B., avait été ordonné prêtre à Montréal le 1er mai 1870 par Mgr Clut, O. M. I. L'évêque missionnaire du Mackenzie était alors en route pour le Concile du Vatican.

— Le R. P. Donald McDougall, C. SS. R., a remplacé le R. P. J.-A. Duke, C. SS. R., comme curé de la paroisse Saint-Alphonse d'East Kildonan. Le R. P. Duke, qui a si bien réussi à organiser cette nouvelle paroisse, a été appelé à la maison d'études de la Congrégation à Esopus, dans l'état de New-York. Le R. P. R.-L. Baines, C. SS. R., qui remplit les fonctions de vicaire depuis une couple d'années, demeure à son poste.

— Les *Acta Apostolica Sedis* du 1er juin contiennent, entre autres documents, la lettre apostolique décrétant la béatification de la Sœur Anne de Saint-Barthélemy, religieuse carmélite, (10 avril) et une autre lettre apostolique autorisant les membres du Tiers Ordre Franciscain à recevoir la bénédiction ou absolution durant l'octave des fêtes auxquelles ce privilège est attaché (14 avril).

— M. l'abbé Vandamme, délégué de S. E. le Cardinal Mercier, a recueilli dans les différentes paroisses du diocèse où il a tenu la main pour ses héroïques et malheureux compatriotes la somme de \$ 2,090.00.

— Le R. P. A. Lemieux, C. SS. R., provincial des Rédemptoristes de la province canadienne, est venu faire la visite des maisons de Sainte-Anne des Chênes et de Saint-Vital. Sur demande spéciale du T. R. P. Général, il a aussi fait la visite des maisons ruthènes de Yorkton, Sask., et de Komarno, Man., rattachées à la province de Belgique.

— Le palmarès du collège du Sacré-Cœur de Sudbury nous apporte d'intéressants détails. Ouvert le 4 septembre 1913, le collège a obtenu la reconnaissance civile le 20 avril 1914 et a été affilié à l'Université d'Ottawa le 9 juin 1916. 141 élèves ont fréquenté les classes au cours de l'année. — Non moins intéressant est celui du jeune collège d'Edmonton qui enregistre une inscription de 110 élèves.

— La société *Saint-Jean-Baptiste* de Montréal vient de faire réimprimer, à un très grand nombre d'exemplaires, le tract du R. P. Alexandre Dugré, S. J., intitulé: *Vers les terres neuves*. La diffusion de ce tract est une fort bonne action. Sa lecture contribuera à enrayer l'exode de nos compatriotes de la province de Québec vers les Etats-Unis.